

## Nombre de particuliers ayant un montant inscrit à certaines lignes de la déclaration de revenus

### Année d'imposition 2017

Lignes de la déclaration de revenus		MRC de Coaticook	Ensemble de l'Estrie
250_07	Déduction pour produits et services de soutien à une personne handicapée <sup>1</sup>	d. c.	d. c.
250_16	Déduction pour montants transférés à un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) <sup>1</sup>	d. c.	d. c.
350	Montant personnel de base	12 687	262 574
376	Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	293	4 742
456	Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail	828	14 945
458	Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés	771	16 287
462_02	Crédit d'impôt pour aidant naturel	121	1 857
462_20	Crédit d'impôt pour relève bénévole	d. c.	d. c.
462_21	Crédit d'impôt pour répit à un aidant naturel	d. c.	32
462_24	Crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie	d. c.	203
462_28	Crédit d'impôt pour activités des aînés	29	1 691
466	Compensation financière pour maintien à domicile	d. c.	23

Source : Revenu Québec, Statistiques mensuelles des contribuables et des mandataires (SMCM) en date d'avis du 31 décembre 2020.

d. c. : données confidentielles en vertu de l'article 69 de la Loi sur l'administration fiscale en raison du nombre limité de particuliers.

<sup>1</sup> Le résultat présenté peut être sous-estimé. En effet, les particuliers ayant inscrit un code multiple (77) parce qu'ils avaient droit à plus d'une déduction à la ligne 250 ne sont pas dénombrés.